

Innovative
Medicine
for everyone
everywhere

ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



Assemblée Générale Mixte

11 juin 2025

Cabinet Jones Day
2 rue de Saint Florentin
75001 Paris



Accueil du Président du Conseil d'Administration

Gérard Soula



Quorum définitif

Nombre de titres formant le capital	18 253 990
Nombre de titres privés de droit de vote	45 528
Nombre total de titres ayant droit de vote	18 208 462
Nombre total de voix	20 334 406
Quorum ordinaire requis : 1/5 des actions ayant le droit de vote	3 641 693
Quorum extraordinaire requis : 1/4 des actions ayant le droit de vote	4 552 116

Assemblée Générale Ordinaire

	Actionnaires	Actions	%	Voix	%
Votes par correspondance	237	5 259 907	28,89%	6 586 875	32,39%
Pouvoirs au président	271	1 043 070	5,73%	1 682 700	8,28%
Présents	14	275 372	1,51%	275 372	1,35%
Mandats	0	0	0,00%	0	0,00%
Total	522	6 578 349	36,13%	8 544 947	42,02%

Le quorum atteint est de 36,13%

Soit 6 578 349 actions pour 522 actionnaires

L'assemblée peut valablement délibérer

Assemblée Générale Extraordinaire

	Actionnaires	Actions	%	Voix	%
Votes par correspondance	237	5 259 907	28,89%	6 586 875	32,39%
Pouvoirs au président	271	1 043 070	5,73%	1 682 700	8,28%
Présents	14	275 372	1,51%	275 372	1,35%
Mandats	0	0	0,00%	0	0,00%
Total	522	6 578 349	36,13%	8 544 947	42,02%

Le quorum atteint est de 36,13%

Soit 6 578 349 actions pour 522 actionnaires

L'assemblée peut valablement délibérer



Ordre du jour

- Accueil du Président du Conseil d'Administration
- Faits marquants de 2024 et perspectives 2025
- Des solutions innovantes de délivrance de peptides pour le traitement du diabète et de l'obésité
- Présentation des résultats de l'exercice 2024
- Présentation des conclusions des rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions et des résultats des votes

Disclaimer

Cette présentation de société (la « Présentation ») a été préparée par ADOCIA S.A. (la « Société » et, ensemble avec sa filiale, le « Groupe ») et est uniquement fournie à titre informatif. Cette présentation n'est aucunement fournie à des fins promotionnelles. Toute référence faite aux présentes à la Présentation désigne et couvre ce document, toute présentation orale l'accompagnant fournie par le Groupe, toute session de questions-réponses qui suit cette présentation orale et toute autre information pouvant être mise à disposition concernant le contenu des présentes (ensemble, avec les informations, déclarations et opinions contenues dans cette Présentation, les « Informations »).

Les Informations sont fournies à la date de la Présentation seulement et peuvent faire l'objet de modifications significatives à tout moment sans préavis. Le Groupe n'a aucune obligation de mettre à jour les Informations.

Les Informations n'ont pas été vérifiées par une source indépendante. Sous réserve de dispositions légales contraires, ni le Groupe ni ses conseillers n'acceptent aucune responsabilité et ne font aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des Informations.

La Présentation contient des informations sur les marchés et la position concurrentielle du Groupe, et plus particulièrement sur la taille de ses marchés. Ces informations proviennent de différentes sources externes ou d'analyses établies par le Groupe. Les investisseurs ne devraient pas fonder leur décision d'investissement sur ces informations.

La Présentation ne prétend en aucun cas contenir des informations complètes ou exhaustives sur le Groupe et est complétée, dans son intégralité, par les informations commerciales, financières et autres informations que la Société est tenue de publier conformément aux règles, règlements et pratiques applicables aux sociétés cotées sur Euronext Paris, y compris notamment les facteurs de risque décrits dans le dernier Document d'Enregistrement Universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans tout autre rapport périodique et dans tout autre communiqué de presse, qui sont disponibles gratuitement sur les sites Internet du Groupe (www.adocia.com) et/ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Les Informations contiennent certaines déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas une garantie de la performance future du Groupe. Ces déclarations prospectives concernent les perspectives, les développements et la stratégie marketing du Groupe. Elles sont basées sur des analyses de prévisions de bénéfices et des estimations de montants non encore déterminables. Les déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes car elles sont liées à des événements futurs et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se matérialiser à l'avenir.

Les déclarations prospectives ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une garantie des résultats futurs du Groupe en matière stratégique, réglementaire, financière ou autre et des performances réelles du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats et de ses flux de trésorerie, ainsi que de l'évolution du secteur dans lequel le Groupe exerce ses activités, ces

derniers pouvant différer sensiblement de ceux proposés ou reflétés dans les déclarations prospectives contenues dans les Informations. Même si les performances du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats, ses flux de trésorerie et les évolutions du secteur dans lequel le Groupe opère étaient conformes aux déclarations prospectives contenues dans la Présentation, ces résultats ou évolutions ne peuvent en aucun cas être interprétés comme une indication fiable de résultats ou développements futurs du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement quant à mettre à jour ou confirmer les prévisions ou estimations faites par les analystes, ou à rendre publique toute correction apportée à une information prospective afin de refléter un événement ou une circonstance pouvant survenir après la date de la Présentation.

Les Informations ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres, et aucune vente de ces titres n'est prévue, aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les titres financiers de cet État ou de cette juridiction. Aucune offre publique de valeurs mobilières ne peut être effectuée dans un État membre de l'Espace économique européen (y compris la France) avant la publication dans l'État membre concerné d'un prospectus conforme aux dispositions du règlement 2017/119.

Toutes les personnes accédant aux Informations sont réputées accepter toutes les limitations et restrictions énoncées ci-dessus,





Faits marquants 2024 & perspectives 2025

Olivier Soula – Directeur Général



Une équipe de direction fortement engagée



Gérard Soula, PhD, MBA
Président du conseil
d'administration



Olivier Soula, PhD, MBA
Directeur Général,
Co-fondateur



Mathieu-William Gilbert, BA
Directeur Administratif & Financier
Directeur des Opérations



Dirigeant une équipe de 80 experts, dont 35 PhDs/MDs/PharmDs, basée à Lyon

Diabète et obésité : Pandémies chroniques dues à un dérèglement des peptides

Maladies métaboliques



Diabètes
537 millions¹

Obésité
1.9 billions²



Causé
par
→

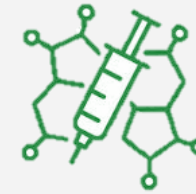
Dérèglement des peptides



Insuline
Amyline
GLP-1
Glucagon
...

Traité
par
→

Thérapies par Remplacement Peptidique



Efficace
Sure

Mais
→

Défis de l'administration

Les peptides sont par essence éphémères



Traitement à vie
Injectables
Fragile

Courte durée d'action
Complexité industrielle

Solutions
→

ADOCIA



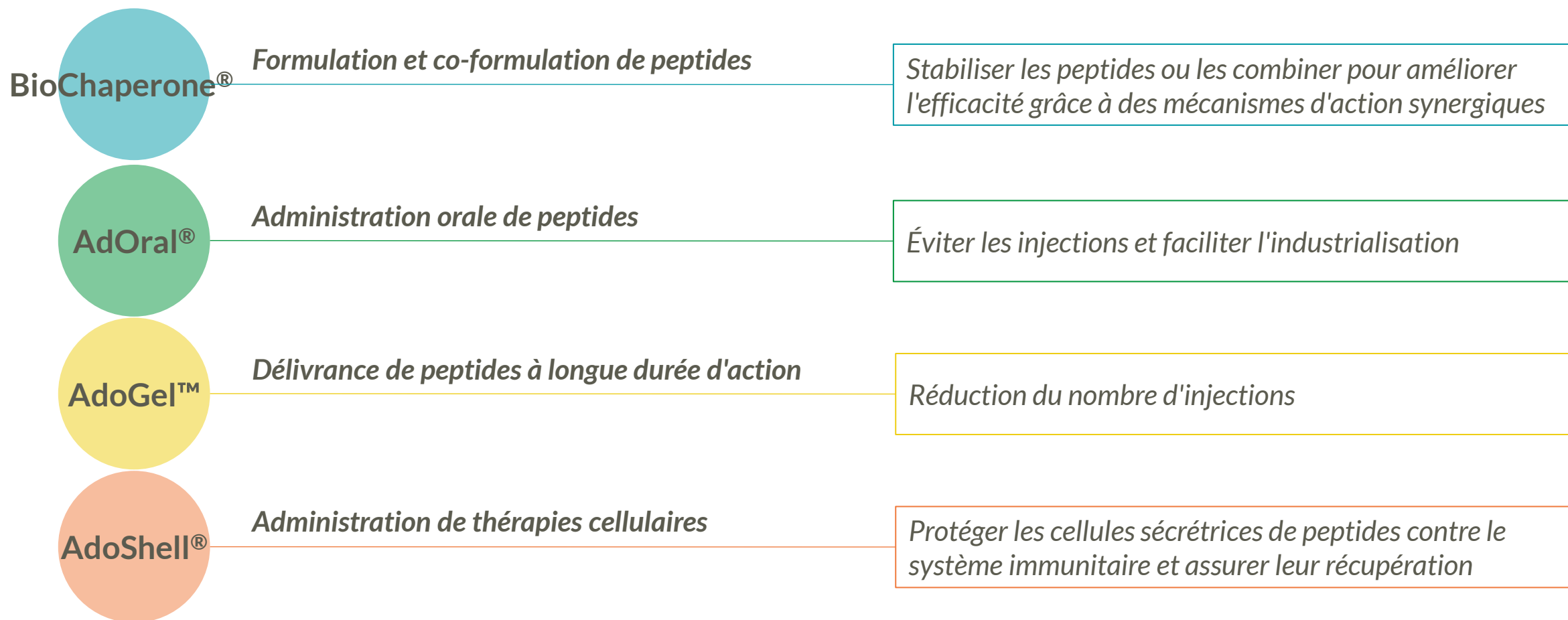
Expert en développement de
solutions innovantes
d'administration de peptides

Population de
masse
&
Adhésion au
traitement

1. IDF Atlas, 10th Edition, 2021
2. Overweight and Obesity, WHO



4 plateformes propriétaires pour optimiser la délivrance de peptides pour le traitement des maladies chroniques



Capacité démontrée à inventer, à développer jusqu'à un stade avancé et à établir des partenariats

		Indications visées	Préclinique	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Status / milestones à venir	Partenaire
PARTENARIAT	BioChaperone® Lispro	DIABETES					Résultats principaux Phase 3 H1 2025 20m\$ à l'AMM en Chine Double-Digit Royalties	
	M1Pram	OBESITE et DIABETES					Droit exclusif de négociation (10m€) Discussions sur le partenariat en cours Phase 2b en préparation	
CATALYSEURS COURT TERME	BioChaperone® GLP-1 Amylin	OBESITE, DIABETES					Appliqué à CagriSema	
	AdoShell® Islets	DIABETES THERAPIE CELLULAIRE					Demande de première étude chez l'homme prévue en H2 2025	
NOUVELLE VAGUE	AdOral® GLP-1	OBESITE, DIABETES, MASH					POC chez l'animal en cours Études de faisabilité en cours	
	AdoGel™ GLP-1	OBESITE, DIABETES, MASH					POC chez l'animal en cours	

Faits marquants 2024 et situation financière améliorée

Faits marquants 2024

- **2 millions d'euros (m€)** reçus d'un placement privé en mars 2024
- **9,8m€** provenant d'une ligne de financement en fonds propres (« PACEO ») avec Vester Finance
- **BioChaperone® Lispro** : dernier dosage sur les études de phase 3
 - Données principales attendues pour mi-2025 et soumission aux autorités réglementaires chinoises en 2025
- **BioChaperone® Combo** : décision de Tonghua Dongbao de mettre fin au partenariat
- Brevets sur des combinaisons stables de GLP-1 et d'amyline : lancement du programme « **BioChaperone® CagriSema** »
- **AdoShell®** : Poursuite du développement avec l'intention de soumettre une demande d'essai clinique aux autorités réglementaires en 2025

Post-période

- Placement privé de **9,7m€** en février 2025
- Paiement d'étape de **10m\$** du partenaire Tonghua Dongbao attendu à la fin du 2nd trimestre 2025

Position de trésorerie

- **12,2m€** au 31 mars 2025
- Horizon de trésorerie: **Q2 2026**
 - Incluant 10m\$ de Tonghua Dongbao (fin Q2 2025) et 2,8m€ de CIR

La situation financière assainie d'Adocia permet de se concentrer sur l'établissement de partenariats et sur l'accélération du programme AdoShell®

Nos prochaines étapes créatrices de valeur

*Revenus
à venir*

BioChaperone® Lispro

Partenariat solide avec
Tonghua Dongbao en Chine

- Phase 3 : Résultats préliminaires (10m\$ dus)
- Demande d'autorisation de mise sur le marché en Chine
- 20m\$ à l'AMM + redevances à 2 chiffres

*Priorité
Business*

BioChaperone® BC CagriSema

Combinaison des produits de
l'obésité

- Partenariat en discussion
- BioChaperone, plateforme de formulation réalisée sur des amyline, GLP-1, et autres peptides

*Priorité
Business*

M1Pram

Option exclusive pour un
partenariat

- Discussions avec Sanofi
- Lancement de la phase 2b aux États-Unis (T1D et obésité) – sous réserve d'un partenariat

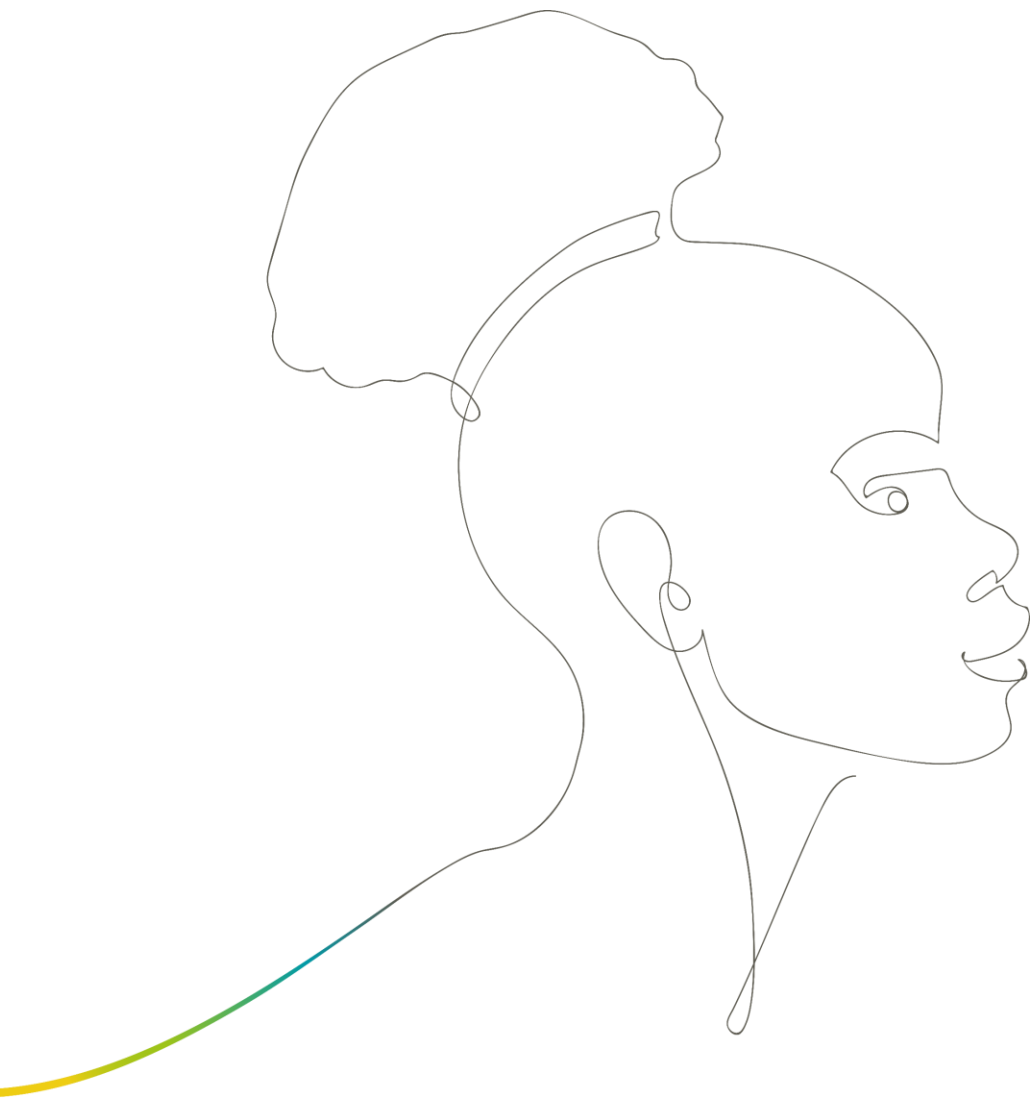
*Priorité
R&D*

AdoShell®

Une technologie unique pour
la thérapie cellulaire

- Lancement d'une première étude chez l'homme
- Recherche active de partenaire

Adocia dispose d'opportunités de business uniques à court terme



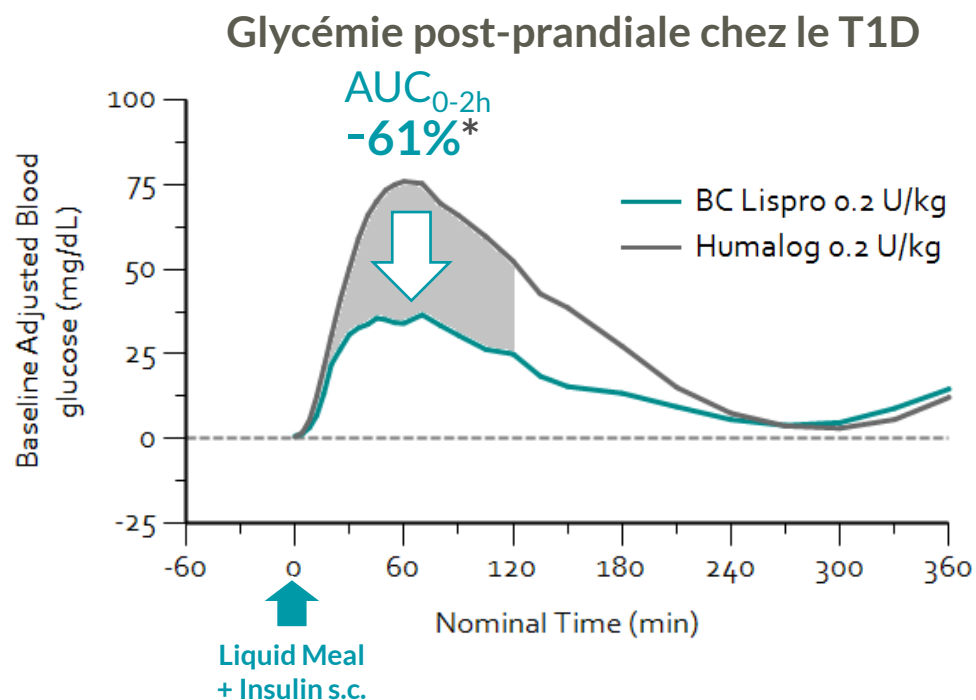
BioChaperone® Lispro

Insuline ultra-rapide pour un contrôle glycémique plus précis

En partenariat avec  **通化東宝**
Tong Hua Dong Bao Group



BioChaperone® Lispro, amélioration potentielle de l'efficacité vs. Humalog



- ✓ Un meilleur profil d'efficacité pour moins d'hyperglycémie et moins d'hypoglycémie ("Faster-in" / "Faster-out")
- ✓ Bonne tolérance observée à date (11 essais cliniques)
- ✓ Gamme de concentrations (U100 & U200), adaptée à la miniaturisation des pompes et aux besoins des patients

Une libération plus rapide associée à une bonne tolérance locale pourrait conférer à BioChaperone® Lispro des avantages compétitifs par rapport aux autres Insulines Ultra-Rapides

Trial in 38 subjects with type 1 diabetes (NCT#02213146), head-to-head BC Lispro vs. Humalog, double-blind study; *CI-95% for LSM ratio
These results were the subject of an oral presentation by Dr Tim Heise (Profil Neuss) during the 76th Scientific Sessions of the American Diabetes Association (June 2016).



Partie clinique de la Phase 3 achevée - Dépôt de la demande d'AMM en Chine en cours de préparation

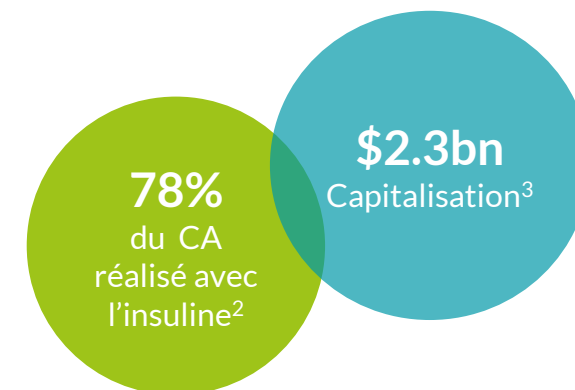
Partenariat avec Tonghua Dongbao

Licencié pour le développement et la commercialisation sur les marchés chinois et asiatiques¹:

- ✓ \$10m de paiement initial
- ✓ \$5m de paiement déclenché par le dosage du 1^{er} patient en Phase 3 (T2 2022)
- ✓ \$10m de paiement – Dernière Visite du Dernier Patient de la Phase 3, Dec. 2024 (paiement en Q2 2025)
- \$20m de paiement additionel – 1^{ère} Autorisation de Mise sur le Marché
- Redevances à deux chiffres sur les ventes de THDB

À venir

- Résultats de la phase 3 attendus pour le 1^{er} semestre 2025
- Demande d'autorisation de mise sur le marché en Chine attendue en 2025
- Redevances à deux chiffres sur les ventes



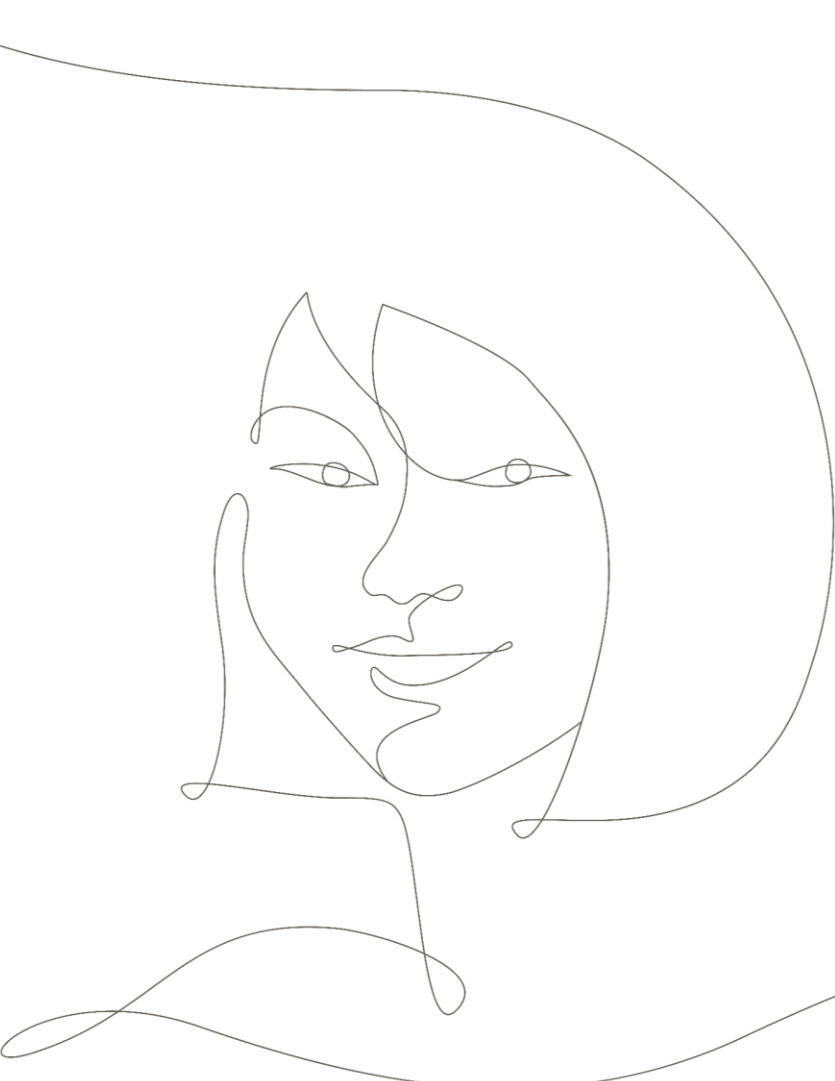
BioChaperone[®] Lispro est destiné à devenir la prochaine génération d'insuline prandiale en Chine

1. China and other territories (excluding US, EU, Japan)

2. Data THDB

3. December 2024





BioChaperone®

BC CagriSema

Combiner des peptides pour une meilleure perte de poids

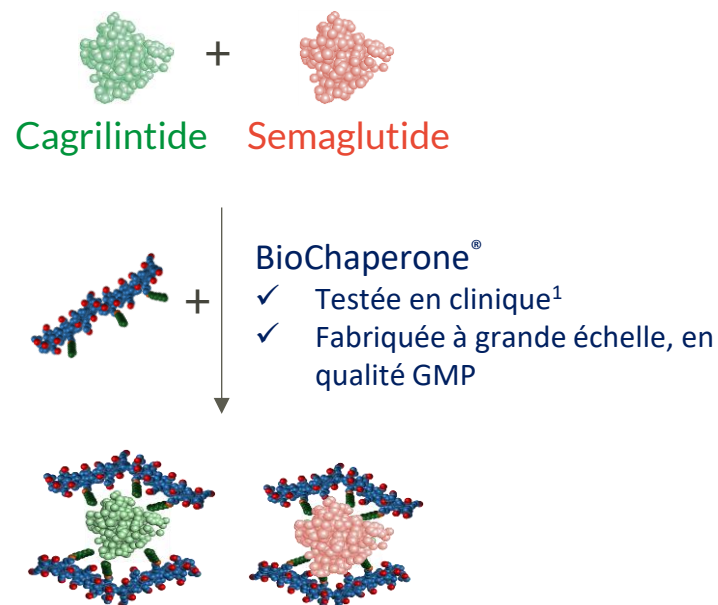


BioChaperone® : améliorer les médicaments de l'obésité par la co-formulation de peptides

CagriSema

Stylo double-chambre à dose unique

- Novo Nordisk
- Phase 3 : obésité, diabète
- -22% de perte de poids/an



BioChaperone® - CagriSema

Stylo multi-dose (ex. FlexTouch)

BioChaperone® permet de stabiliser **amyline** et **GLP-1** dans un seul et même produit

4 stylos double-chambre /mois → 1 stylo multi-dose /mois



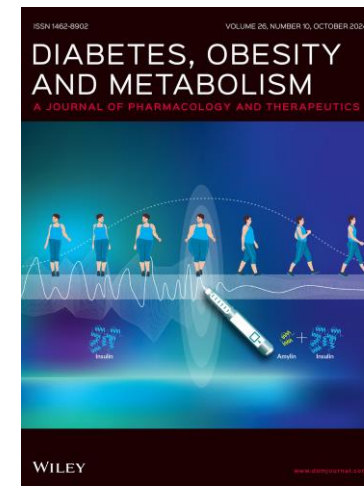
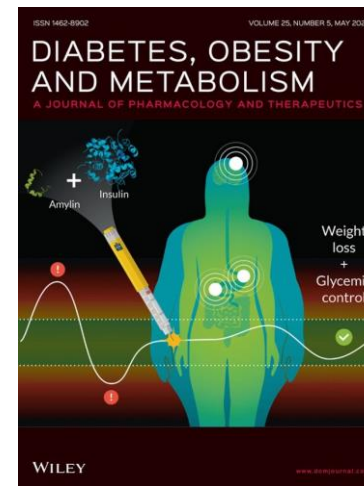
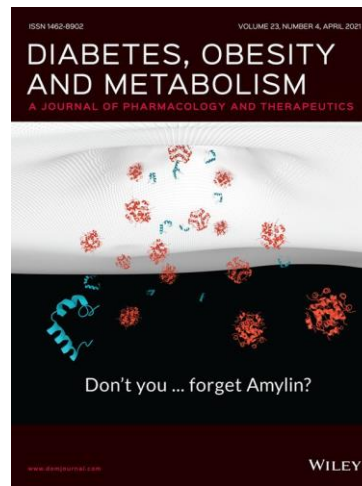
- ✓ Coût de fabrication ↓
- ✓ Capacité à traiter x4 ↗
- ✓ Investissements industriels ↓
- ✓ Empreinte environnementale ↓
- ✓ Propriété intellectuelle² : 2045 ↗

Adocia a breveté l'application de BioChaperone® à CagriSema et à d'autres combinaisons amyline-GLP1

1. Tested on other hormonal combinations, such as NCT02514954, NCT02514850.

2.. PCT/EP2025/054175 and PCT/EP2025/054176 – filed February 17, 2025 - not published yet, thus no phase entries yet. The patent term is anticipated.





Diabète
& Obésité

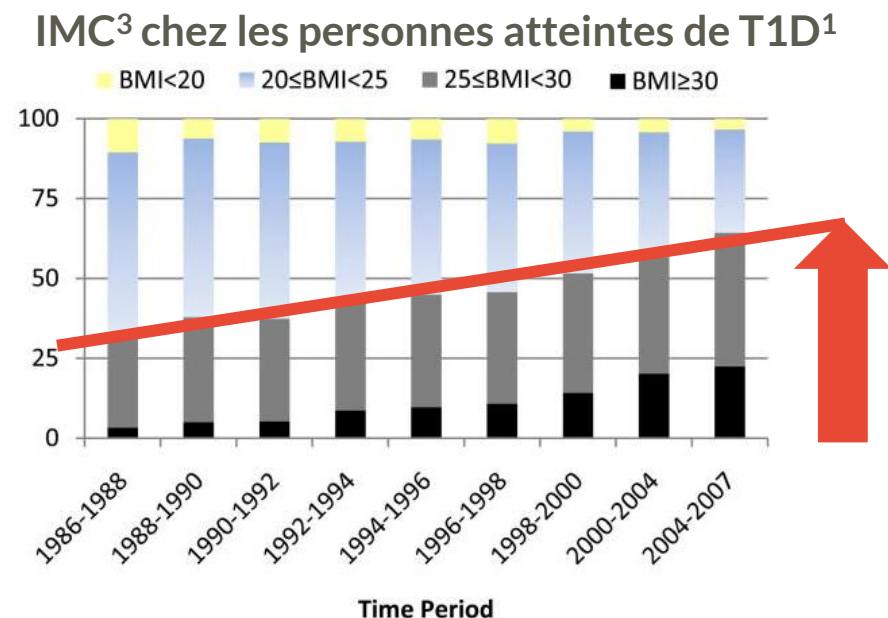
M1Pram Combinaison Insuline + Amyline

Traiter l'obésité chez les personnes insulinodépendantes

En négociation exclusive avec **sanofi**

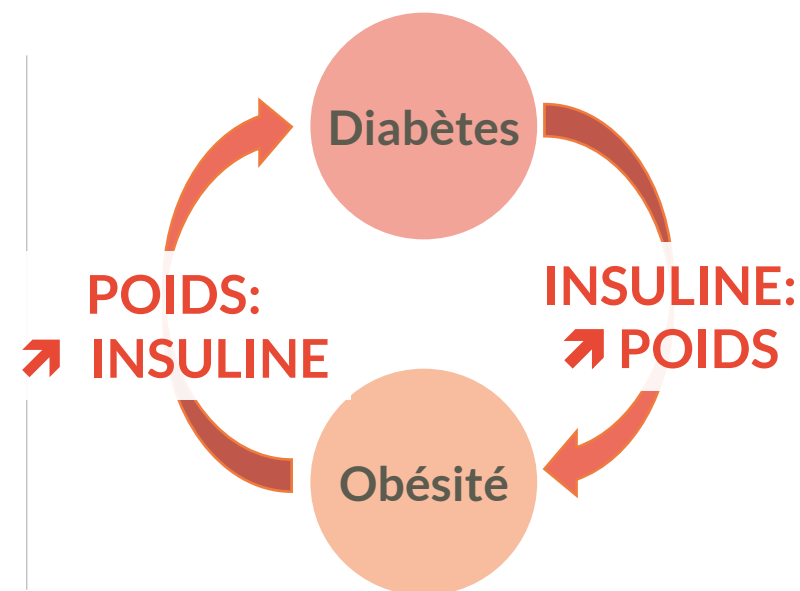


L'obésité chez les personnes atteintes de T1D augmente de façon spectaculaire



Aux États-Unis, chez les personnes atteintes de T1D²:

- **Obésité** (IMC≥30kg/m²): **40%**
- **Surpoids** (IMC≥25kg/m²): **70%**



Cependant, les médicaments commercialisés contre l'obésité ne sont pas approuvés dans cette population

1. Conway B, et al. Temporal patterns in overweight and obesity in Type 1 diabetes. Diabet Med. 2010 Apr;27(4):398-404. doi: 10.1111/j.1464-5491.2010.02956.x.

2. Amelia S Wallace et al., Obesity and Chronic Kidney Disease in US Adults With Type 1 and Type 2 Diabetes Mellitus, The Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism, May 2022, Pages 1247–1256, <https://doi.org/10.1210/clinem/dgab927>

3. BMI: Body Mass Index



M1Pram: combinaison d'insuline et d'amyline pour contrôler la glycémie et perdre du poids

Insuline prandiale de référence



M1Pram = Insuline + Amyline



Cible:

- ✓ Même nombre et moment d'injection
- ✓ Même contrôle glycémique
- ✓ Même risque d'hypoglycémie
- ✓ Même tolérance locale

Prise de poids

But:

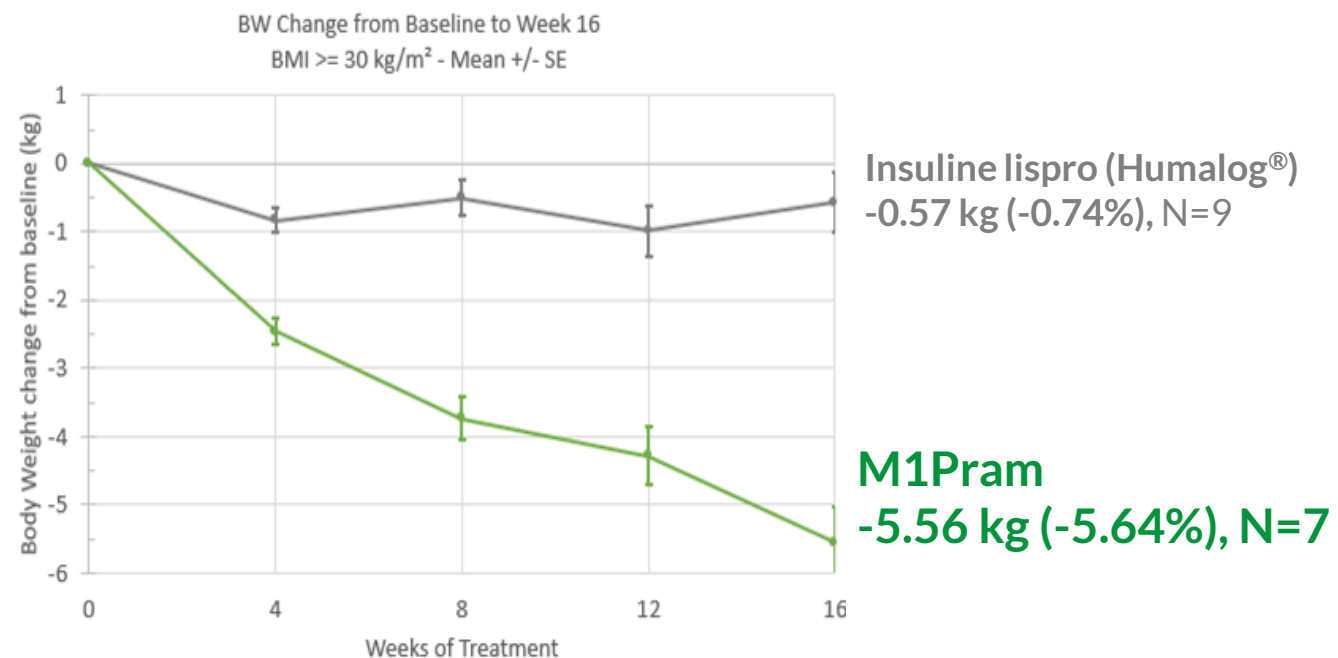
- ✓ Perte de poids équivalente aux GLP-1 de références
- ✓ Effet d'épargne sur la dose d'insuline prandiale
- ✓ Excellente satisfaction des patients

M1Pram cible l'obésité en remplaçant simplement l'insuline prandiale habituelle



Phase 2¹ : des performances de perte de poids obtenues chez les personnes atteintes de T1D et d'obésité comparables à celles des GLP-1 chez les T2D

M1Pram chez les personnes T1D – head-to-head vs. Humalog



Médicaments commercialisés contre l'obésité chez les T2D sous insuline basale

Changement du poids vs. baseline (semaine 16)
Comparaison la plus proche - car GLP-1 non-approuvés pour le T1D

- Semaglutide² (Ozempic)
- 4.55 kg vs. - 1.08 kg
- Tirzepatide³ (Mounjaro, Zepbound)
- 5.6 kg vs. + 0.4 kg

Phase 2b en préparation : États-Unis chez des personnes atteintes de T1D et d'obésité, lancement après finalisation des discussions avec Sanofi

1. NCT04816890

2. Sustain 5 - Mean BMI 32 kg/m² [19-51], n=396

3. Surpass 5 - Mean BMI 33.4 kg/m², n=475

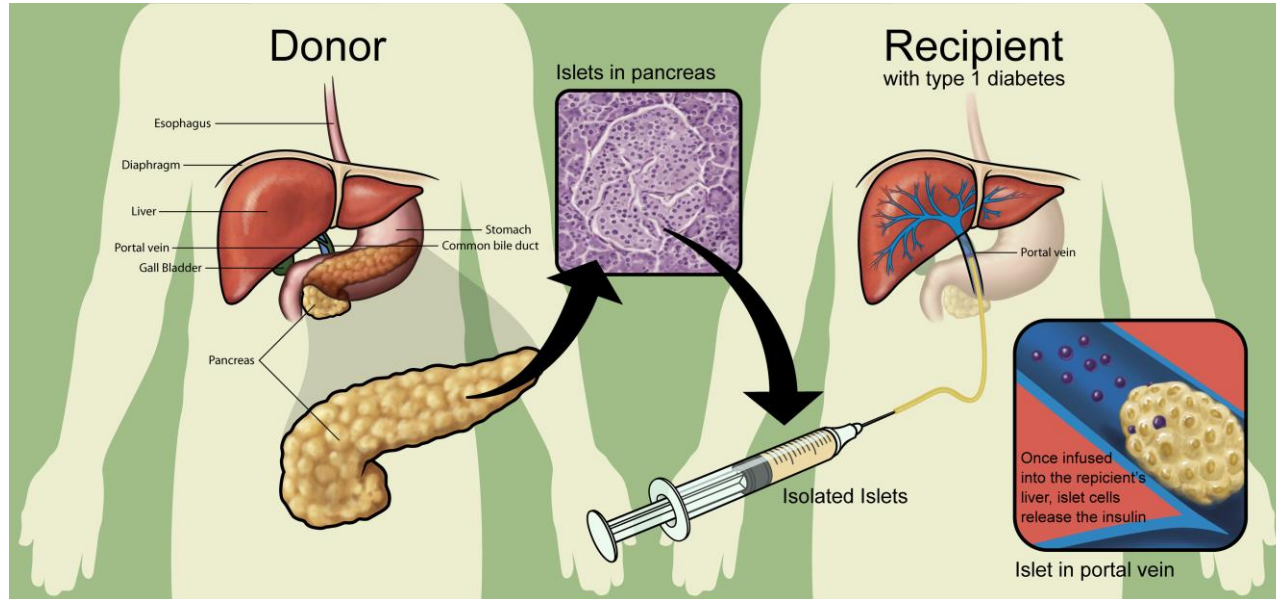


AdoShell® Islets

Une potentielle cure fonctionnelle pour le diabète de type 1 grâce à la transplantation d'îlots, sans immunosuppression



La transplantation actuelle d'îlots de Langerhans se heurte à des difficultés qui en limitent considérablement l'utilisation



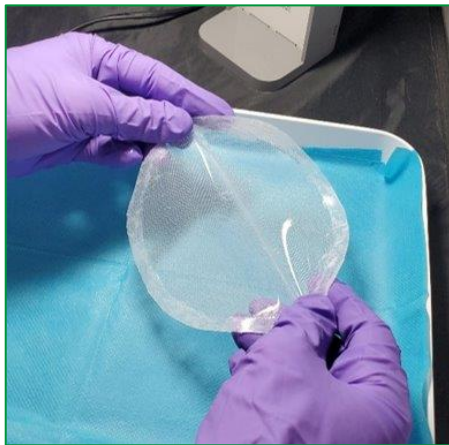
- ✗ Les immunosuppresseurs destinés à éviter le rejet du greffon constituent un risque majeur
- ✗ Les cellules provenant de donneurs décédés sont rares
- ✗ Les iPSC, en cours de développement, présentent un risque de développement incontrôlé

AdoShell® vise à libérer le potentiel de la thérapie cellulaire

iPSCs: induced pluripotent stem cells

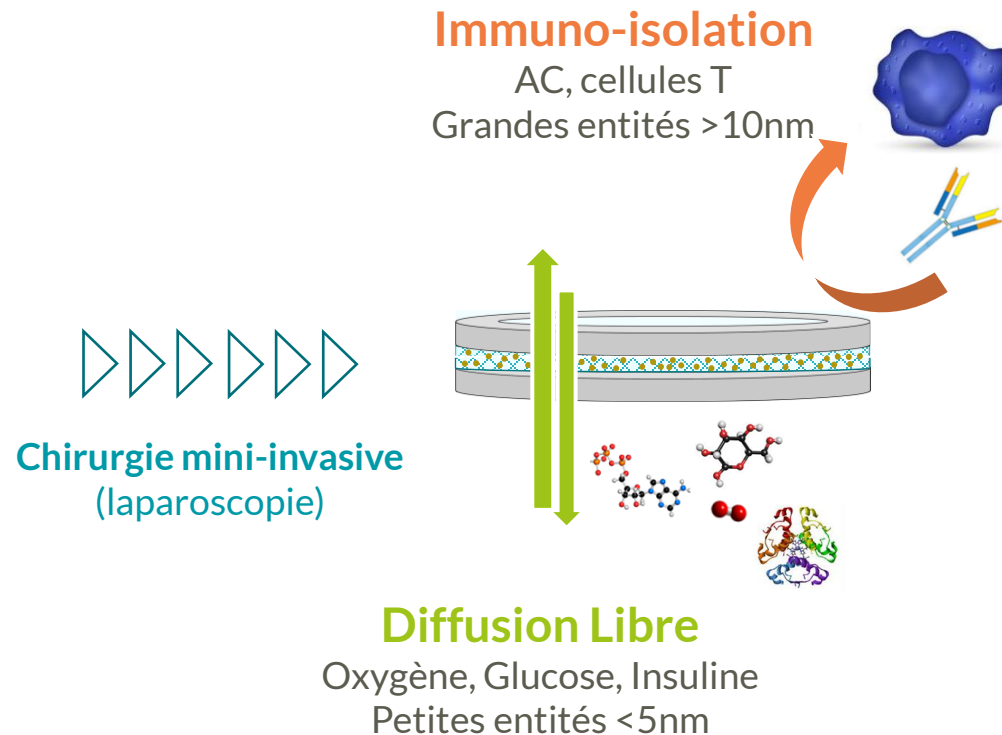
AdoShell® Islets : la promesse d'une thérapie cellulaire sans immunosuppression pour les personnes atteintes de diabète de type 1

AdoShell® Islets



Biomatériau (hydrogel + renfort)
Contenant des **cellules endocrines**
(îlots de Langerhans or IPSCs)

Breveté jusqu'à 2043¹



Objectifs thérapeutiques :

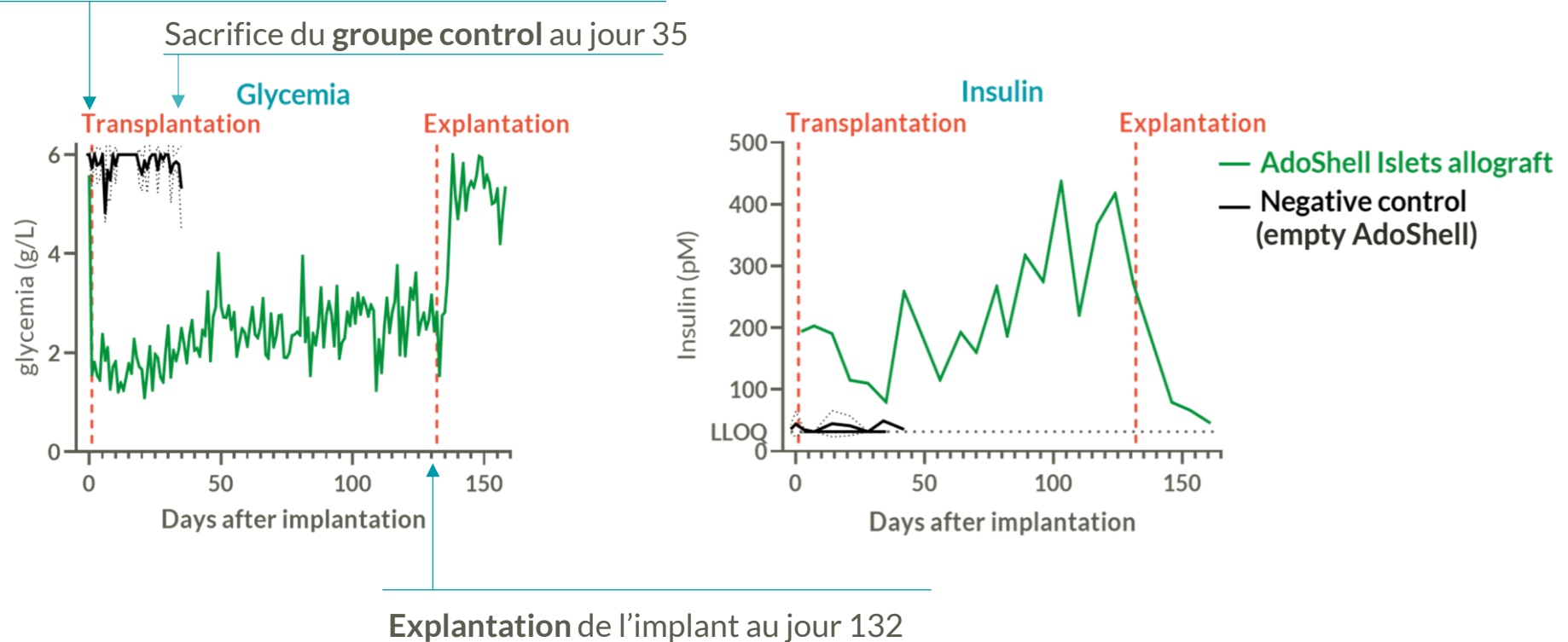
- ✓ Permettre la **sécrétion d'insuline** en réponse aux **variations glycémiques**
- ✓ **Protéger** les cellules du système immunitaire
- ✓ Assurer le **confinement** et la **récupération** des cellules

AdoShell® Islets pourrait permettre une application étendue au T1D et au T2D insulino-dépendant

1. WO2024/01355 and WO2024013353 - filing date: July 13, 2023, national phase entries in Europe (European patent application), US, Canada, Australia, China, Japan, South Korea, India, Saudi Arabia, Arab Emirates, Qatar, Kuwait. The Patent term is anticipated.

AdoShell® Islets a démontré immunoprotection et fonctionnalité *in vivo*

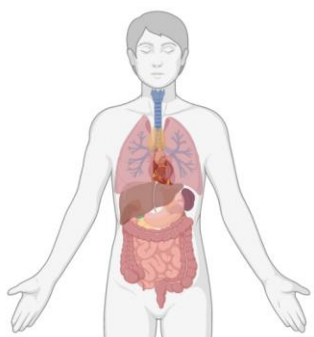
Transplantation d'AdoShell contenant des îlots allogéniques dans le péritoine de rat diabétique au jour 0



Soumission de la demande de 1^{ère} étude chez l'homme prévue pour le second semestre 2025



AdoShell® Islets : un asset majeur au centre de notre R&D



Première étude chez l'Homme avec des ilots humains

Interactions
réglementaires
ANSM/EMA

Mise à l'échelle et
procédure
chirurgicale

Études
réglementaires

Construction d'un
réseau d'experts
Europe et US

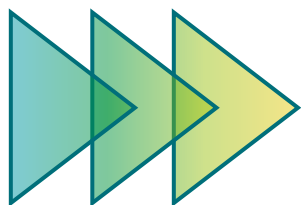
FIH → Phase « 1/2/3 »

AMM → distribution en nom propre envisagée

Développement en cours

Ilots dérivés de cellules souches :
recherche active de partenariat avec les
sociétés expertes du domaine

Autres applications potentielles :
cellules hépatiques



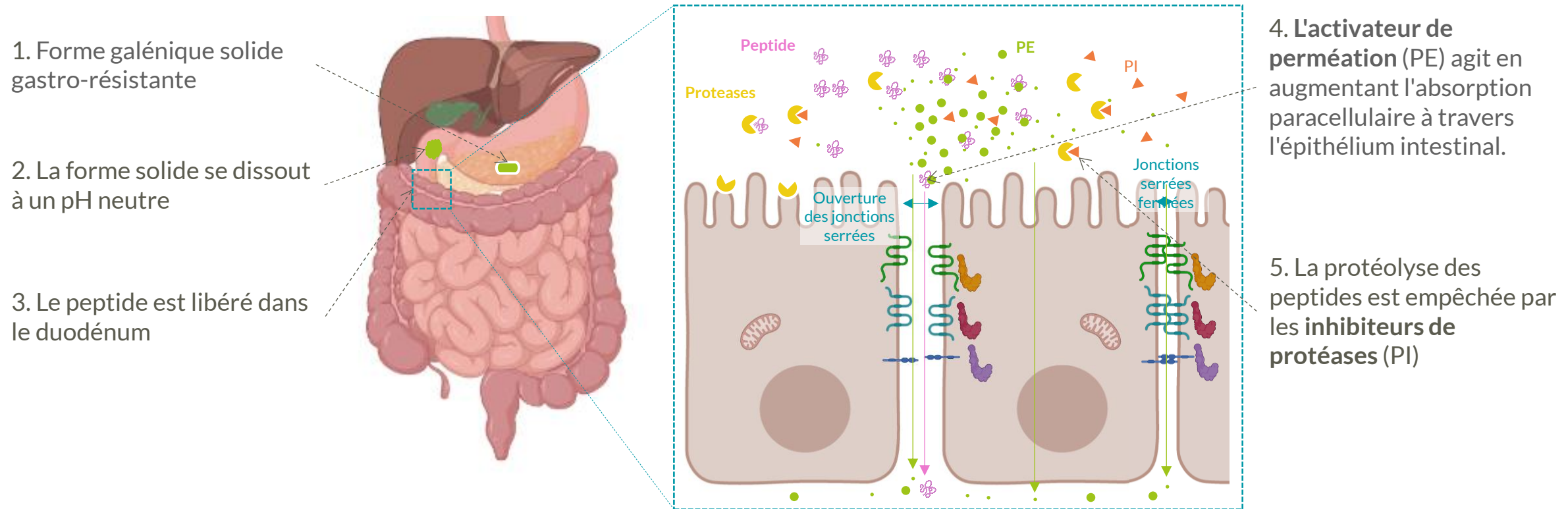


AdOral®

Administration orale de peptides pour
éviter les injections et faciliter
l'industrialisation



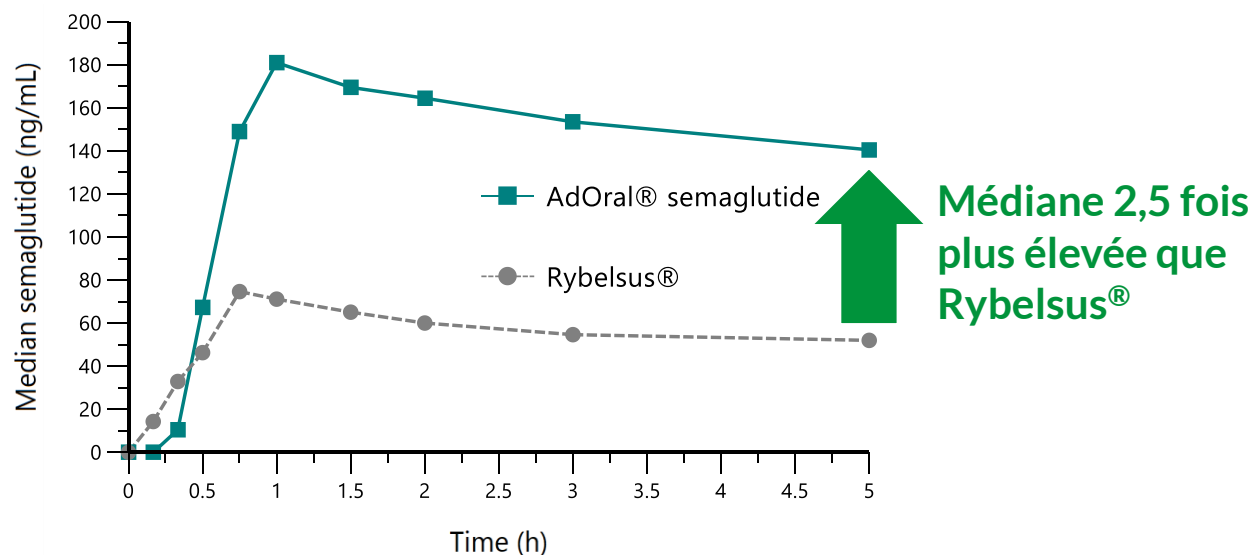
AdOral[®], une technologie brevetée pour l'administration orale de peptides



Opportunité de marché significative par l'élargissement de l'utilisation des peptides

La technologie AdOral® a été validée sur le semaglutide et montre une amélioration significative de la biodisponibilité chez l'animal

Profil PK médian du Semaglutide 14mg (N=10 chiens)



- ✓ Réduction de la quantité de principe actif à délivrer pour atteindre la dose thérapeutique
- ✓ Avantages industriels par rapport aux produits injectables stériles
- ✓ Éviter le fardeau de l'injection pour améliorer potentiellement l'observance à long terme
- ✓ Application polyvalente à d'autres peptides
- ✓ IP étendu¹: 2043

Coût de fabrication ↘

Collaboration R&D, financée par un partenaire non-divulgué – étude en cours sur une incrétine

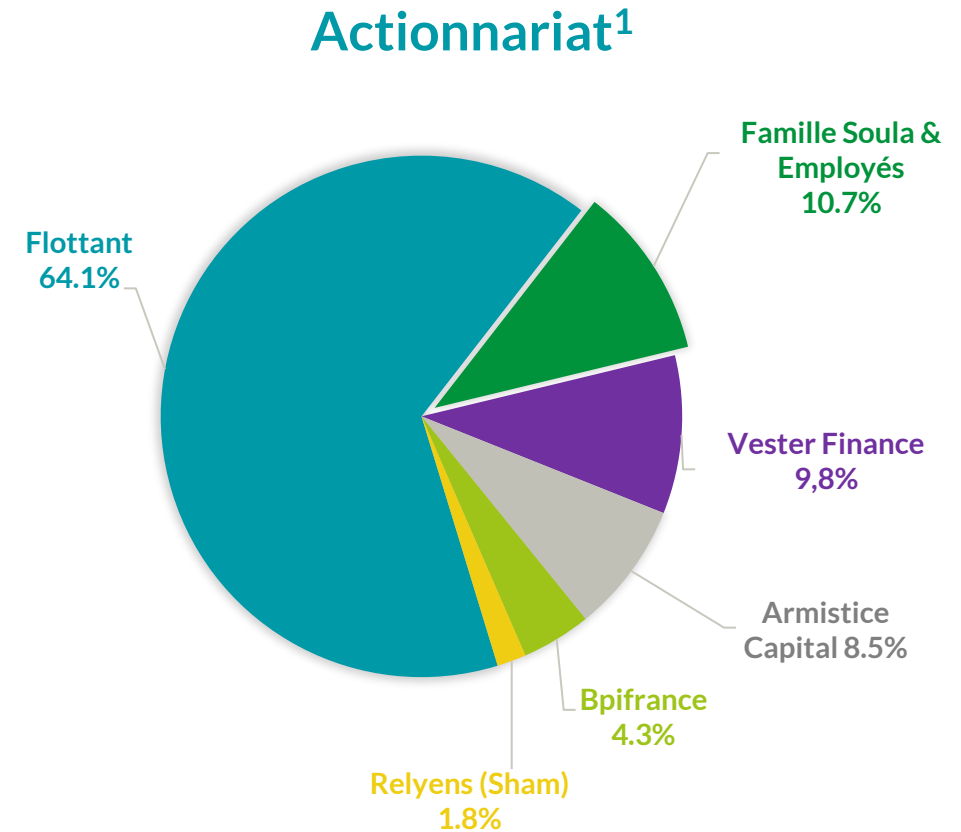
1. WO2024/003400 – filed June 30, 2023, national phase entries in Europe (European patent application, US, China). The patent term is anticipated.



Principales données financières

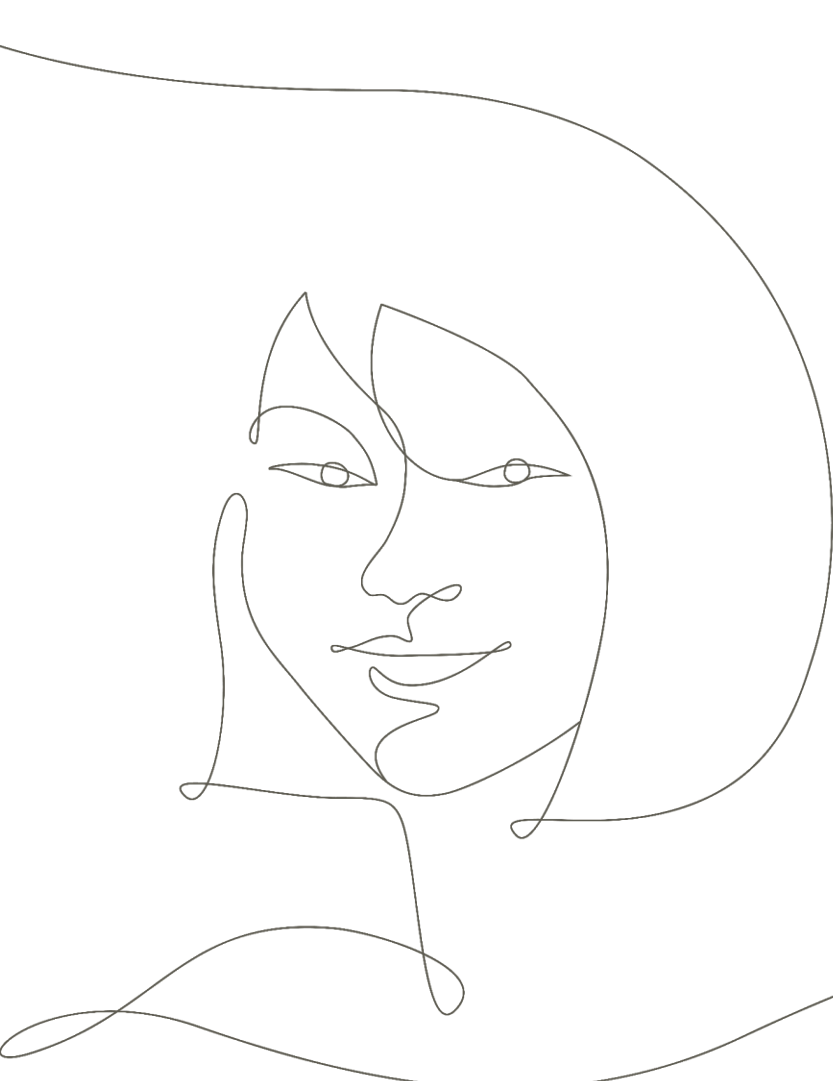
Principales données financières

- **Position de trésorerie** (31 mars 2025) : 12,2m€
- Placement privé de 9,7m€ en février 2025
- Paiement d'étape de 10m\$ du partenaire Tonghua Dongbao attendu à la fin du Q2 2025
→ Horizon de trésorerie : Q2 2026
- **Dette** : 3,9m€ (PGE, maturité août 2026)
- 75% du cash burn dédié aux dépenses de R&D
- **Euronext Paris (ADOC)**  **EURONEXT**
 - 18,1 millions d'actions¹
 - 2,1 millions BSA émis – en cas d'exercice, produit total de ~10,m€
 - Cours : ~4€¹
 - Volume : ~121k actions/jour (2024)



- **Couverture par les analystes :**  **Kepler Cheuvreux**  **ODDO BHF**





Présentation des comptes 2024

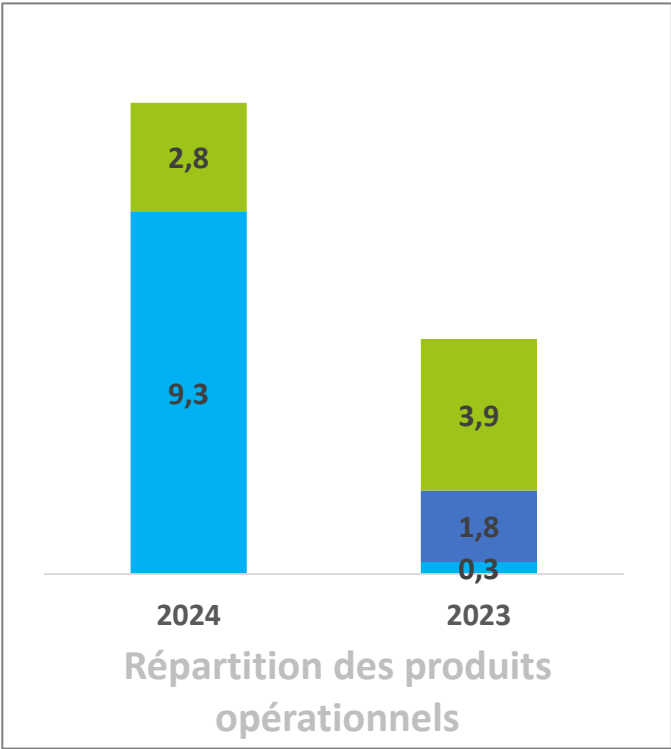
- Normes IFRS
- Normes françaises

Compte de résultat 2024 - Normes IFRS

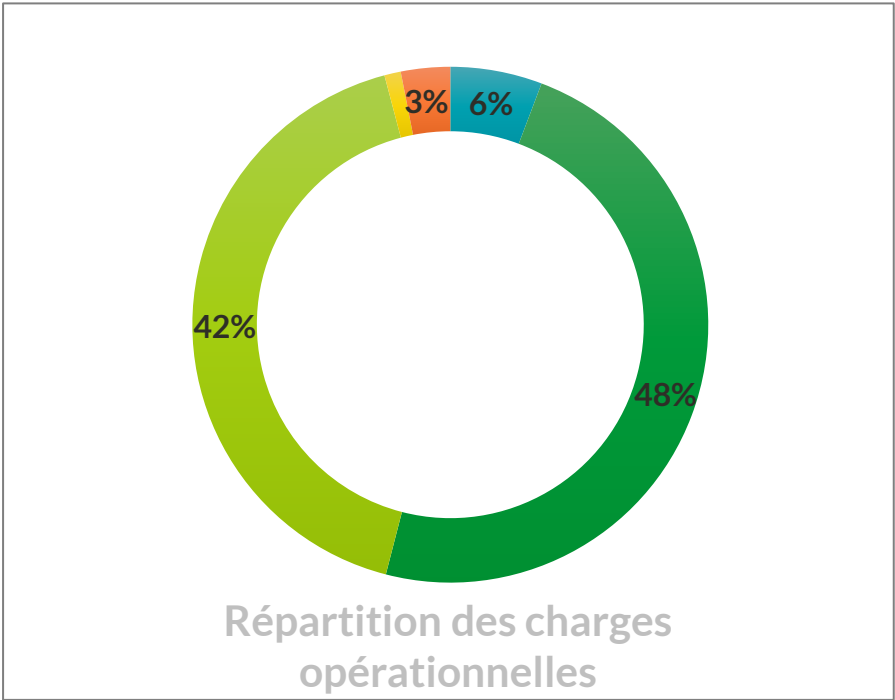
En milliers d'euros	Exercice 2024 (12 mois)	Exercice 2023 (12 mois)
Produits opérationnels courants	12 124	6 048
Charges opérationnelles courantes	(19 528)	(20 293)
➤ RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (PERTE)	(7 404)	(14 244)
Autres produits et charges non courants	-	-
➤ RESULTAT FINANCIER NET	(965)	(6 916)
RESULTAT AVANT IMPOTS	(8 369)	(21 160)
Produit (charge) d'impôt	(952)	(2)
RESULTAT NET (PERTE)	(9 321)	(21 162)

- Une **perte opérationnelle réduite** de (7,4)m€ comparée à (14,2)m€ en 2023.
- Un résultat financier 2023 fortement impacté des retraitements IFRS, sans impact sur la trésorerie et liés aux opérations de financement de 2023.
- Une **perte nette en forte diminution**, de (9,3)m€ comparée à (21,2)m€ en 2023.

Détail du résultat opérationnel - Normes IFRS (en m€)



	2024	2023
Revenus de licences	9,3	0,3
Contrats de recherche	0,0	1,8
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	2,8	3,9
Total des produits opérationnels (m€)	12,1	6,0



	2024	2023
Achats consommés	1,1	0,8
Charges de personnel	9,4	8,9
Charges externes	8,1	9,9
Impôts et taxes	0,2	0,2
Dotation aux amortissements et provisions	0,6	0,5
Total des charges opérationnelles (m€)	19,5	20,3

Bilan-IFRS

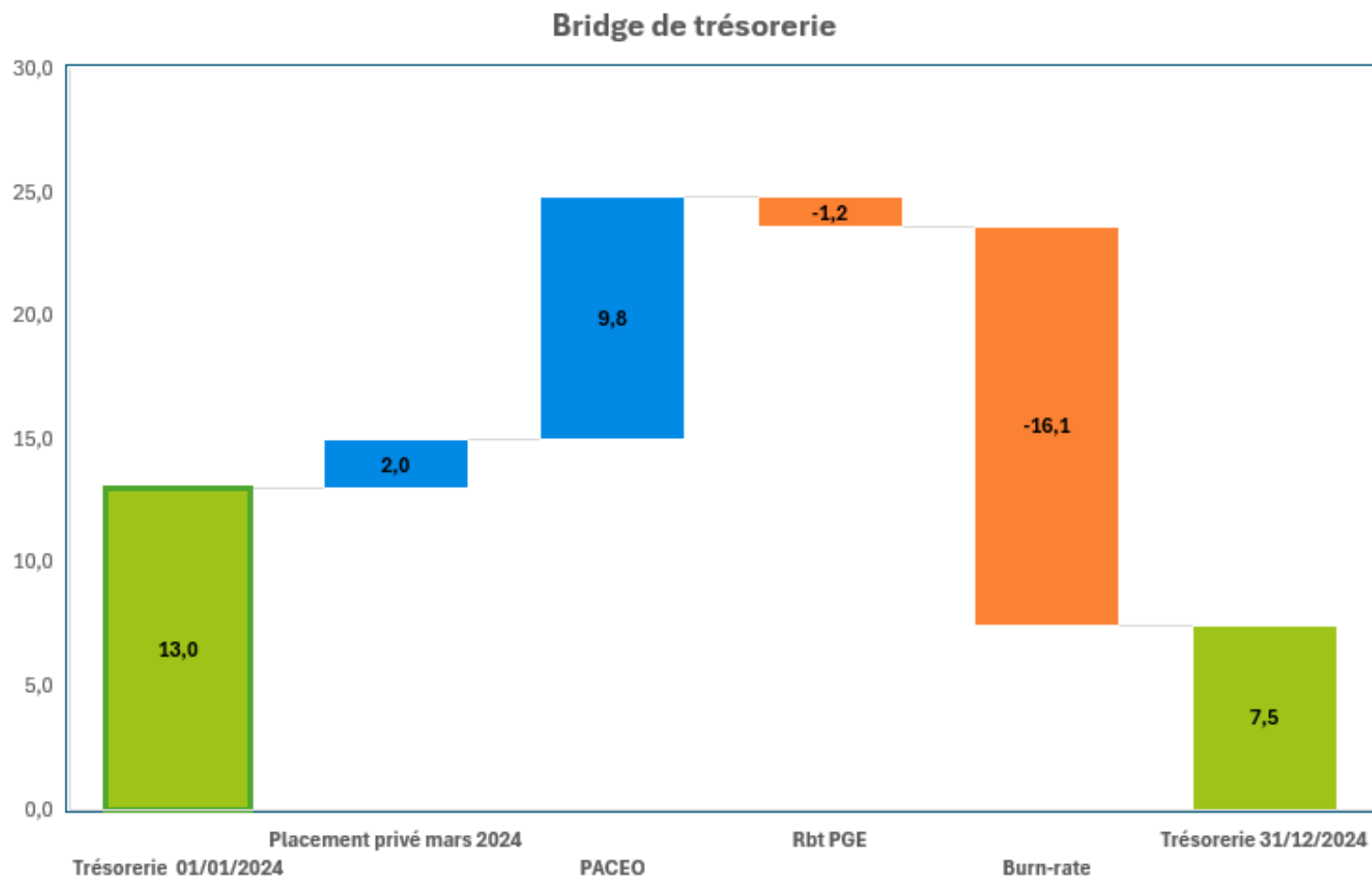
En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS

	31/12/2024	31/12/2023
Actif non courant	4 570	4 744
dont terrains, bâtiments et agencements	2 840	2 902
dont matériel de laboratoire	222	232
Actif courant	22 449	20 212
dont trésorerie et équivalents	7 533	12 961
TOTAL ACTIF	27 019	24 956
Capitaux propres	(3 089)	(6 914)
Passif non courant	9 254	12 061
dont dettes financières non courantes	8 570	11 271
Passif courant	20 853	19 808
TOTAL PASSIF	27 019	24 956

- Un montant de trésorerie de 7,5m€
- Des dettes financières non courantes, comprenant la dette de PGE (1,9m€) ainsi que la dette de location IFRS 16 (6,6m€). La baisse est liée aux remboursements de la dette PGE, dette ayant une échéance à fin août 2026.



Bridge de trésorerie (en m€)



- Burn-rate de 16,1m€, comparé à 14,4m€ en 2023
- Placement privé de 2m€ en mars 2024
- Conversion de 79% des BSA de la ligne de financement PACEO conclue en mars 2024 avec Vester Finance
- Endettement limité à 4,5m€ de PGE

BSA : bons de souscriptions d'actions
PGE : Prêt garanti par l'Etat

Tableau de flux de trésorerie - IFRS

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS

	Exercice 2024 (12 mois)	Exercice 2023 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(15 612)	(4 950)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(258)	(138)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	10 442	629
Variation de la trésorerie nette	(5 428)	(4 460)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture	12 961	17 422
Trésorerie et équivalents à la clôture	7 533	12 961

Faits majeurs :

Flux de trésorerie généré par l'**activité** 2023 : réception de 10m€ de Sanofi pour l'option d'exclusivité sur M1Pram

Flux de trésorerie liés aux opérations de **financement** :

- 2024 : PIPE de mars 2024 : 2m€
Utilisation de la ligne de PACEO : 9,8m€
- 2023 : PIPE de juillet 2023 : 10m€
Remboursement de la dette IPF Partners (net des BSA) : -9m€

Compte de résultat - Normes françaises

<i>En milliers d'euros normes françaises</i>	Exercice 2024 (12 mois)	Exercice 2023 (12 mois)
Chiffres d'affaires	9 637	2 150
Subventions d'exploitation	0	520
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	64	57
Autres produits	7	13
Total des produits d'exploitation	9 708	2 740
Achats de mat. prem. et autres approvisionnements (dont var. stocks)	(1 120)	(765)
Autres achats et charges externes	(9 447)	(10 918)
Impôts, taxes et versements assimilés	(219)	(196)
Salaires et traitements	(5 773)	(6 301)
Charges sociales	(2 519)	(2 614)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	(396)	(351)
Autres charges d'exploitation	(187)	(241)
Total des charges d'exploitation	(19 660)	(21 385)
Résultat d'exploitation	(9 952)	(18 646)
Produits (ou charges) financiers	(47)	(727)
Résultat courant avant impôt	(9 998)	(19 373)
Produits (ou charges) exceptionnels	30	46
Impôts sur les bénéfices	1 852	3 379
BENEFICE OU PERTE	(8 117)	(15 948)

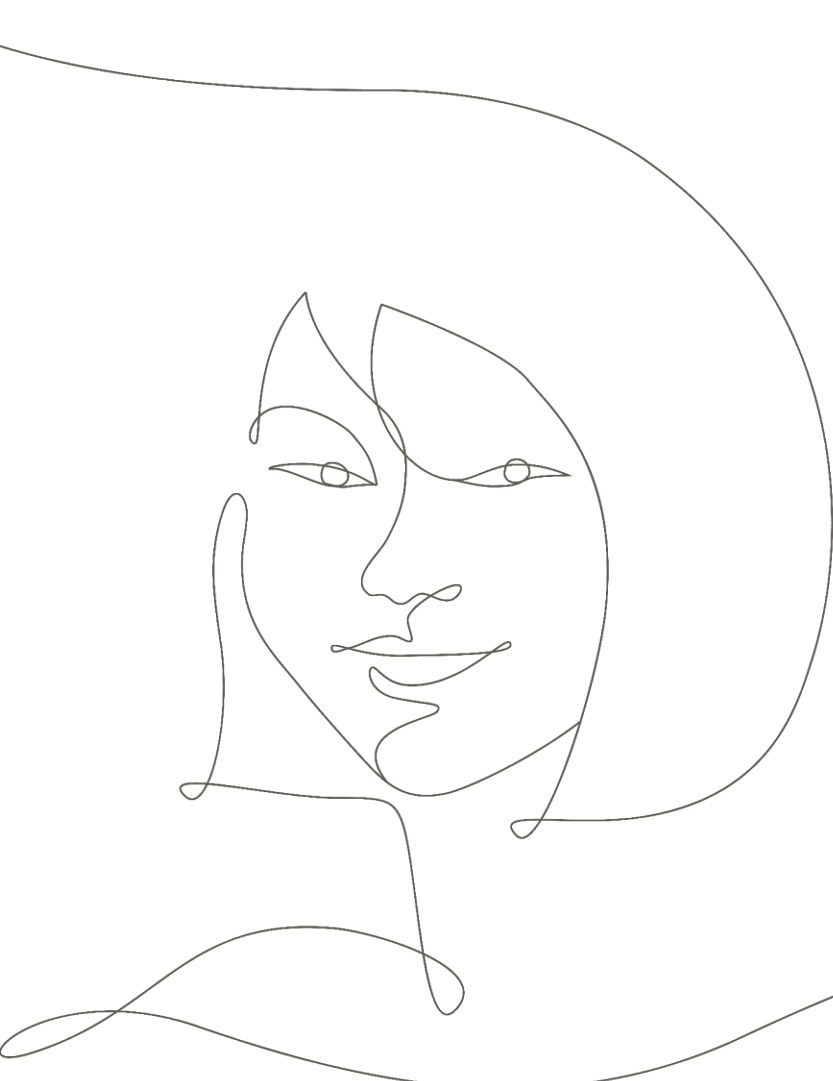
Bilan - Normes françaises

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles - brutes	203	203
(amortissements et provisions cumulés)	(199)	(194)
Immobilisations incorporelles - nettes	5	9
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Installations techniques, matériel et out. Industriel	2 559	2 522
Autres immobilisations corporelles	2 472	2 344
Immobilisations en cours	3	3
Total des immobilisations corporelles brutes	5 034	4 869
(amortissements et provisions cumulés)	(4 330)	(4 160)
Total immobilisations corporelles - nettes	704	708
Immobilisations financières - nettes	1 656	1 592
Actif immobilisé	2 365	2 310
Stocks et encours	220	132
Créances		
Avances, acomptes versés sur commandes	49	56
Créances clients et comptes rattachés	8 797	111
Autres créances	5 342	6 177
Total Créances	14 189	6 344
Disponibilités et Divers		
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	7 528	12 958
Charges constatées d'avance	708	764
Total Disponibilités et Divers	8 236	13 722
Actif circulant	22 645	20 198
Prime de remboursement des obligations	0	0
Ecarts de conversion actif	68	34
TOTAL ACTIF	25 077	22 542

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	1 566	1 409
Primes d'émission, de fusion, d'apport	30 908	18 982
Report à nouveau	(22 082)	(6 134)
Résultat de l'exercice	(8 117)	(15 948)
Capitaux propres	2 274	(1 691)
Avances conditionnées	0	0
Provisions pour risques et charges	164	34
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 549	5 740
Total Dettes financières	4 549	5 740
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 530	4 441
Dettes fiscales et sociales	1 848	1 923
Dettes sur immo et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	12 613	12 093
Total Dettes d'exploitation	17 992	18 457
Produits constatés d'avance	0	0
Ecarts de conversion passif	97	2
TOTAL PASSIF	25 077	22 542

Capitaux propres sociaux au 31 décembre 2024 positifs





Intervention des commissaires aux comptes

Ernst & Young : Sylvain Lauria

Agili(3F) : Cédric Desachy

Commissaires aux Comptes



Ernst & Young : Sylvain Lauria



Agili(3F) : Cédric Desachy



Adocia

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapports des Commissaires aux comptes

Assemblée Générale du 11 juin 2025

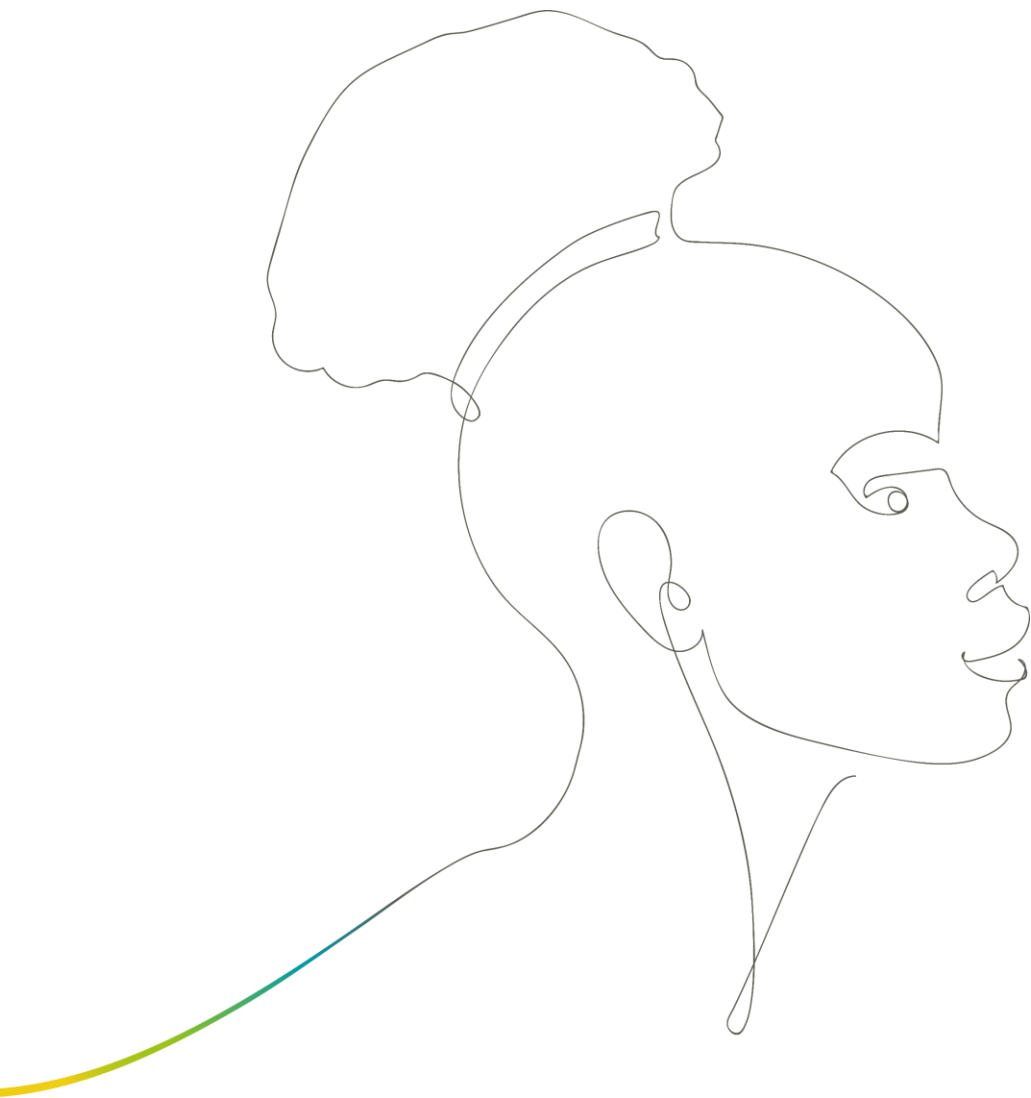
ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



Agili^{3F}





Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Agili^{3F}



Notre rapport – Comptes consolidés

1 Opinion sur les comptes consolidés IFRS

- ▶ Nous émettons une opinion sans réserve.
- ▶ Observation vers le paragraphe de l'annexe qui décrit les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation.

2 Autres éléments spécifiques du rapport

Points clés de l'audit

- ▶ Aucun.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux ou réglementaires

- ▶ Absence d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion.
- ▶ Absence d'observation sur le respect de la présentation des comptes annuels et consolidés au format d'information électronique unique européen.

Notre rapport – Comptes Annuels

1 Opinion sur les comptes FR GAAP

- ▶ Nous émettons une opinion sans réserve.
- ▶ Observation vers le paragraphe de l'annexe qui décrit les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation.

2 Autres éléments spécifiques du rapport

■ Points clés de l'audit

- ▶ Aucun.

■ Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux ou réglementaires

- ▶ Absence d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et les autres documents adressés aux actionnaires.
- ▶ Absence d'observation sur le respect de la présentation des comptes annuels et consolidés au format d'information électronique unique européen.

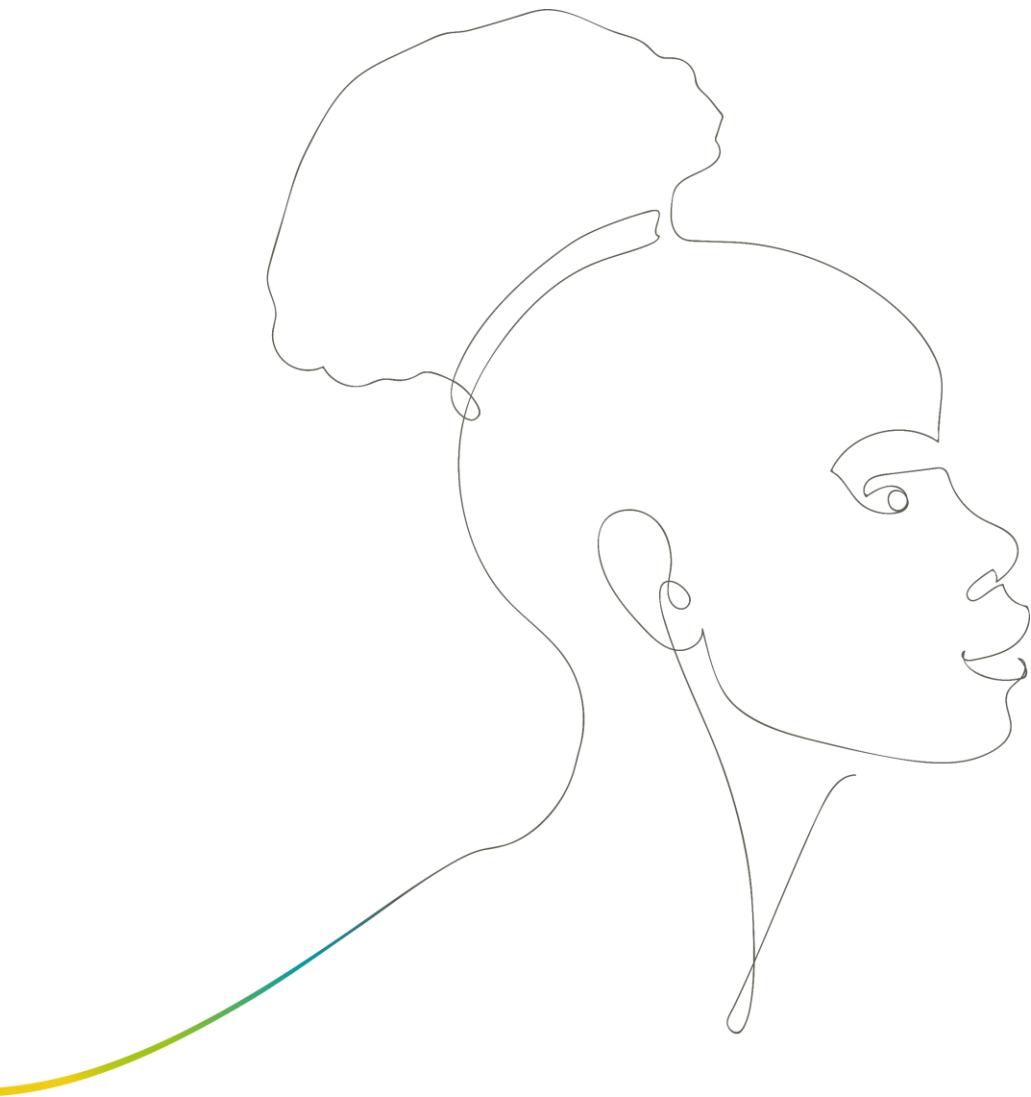
Notre rapport spécial sur les conventions réglementées

1 Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

► Néant

2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

► Néant



Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Agili^{3F}

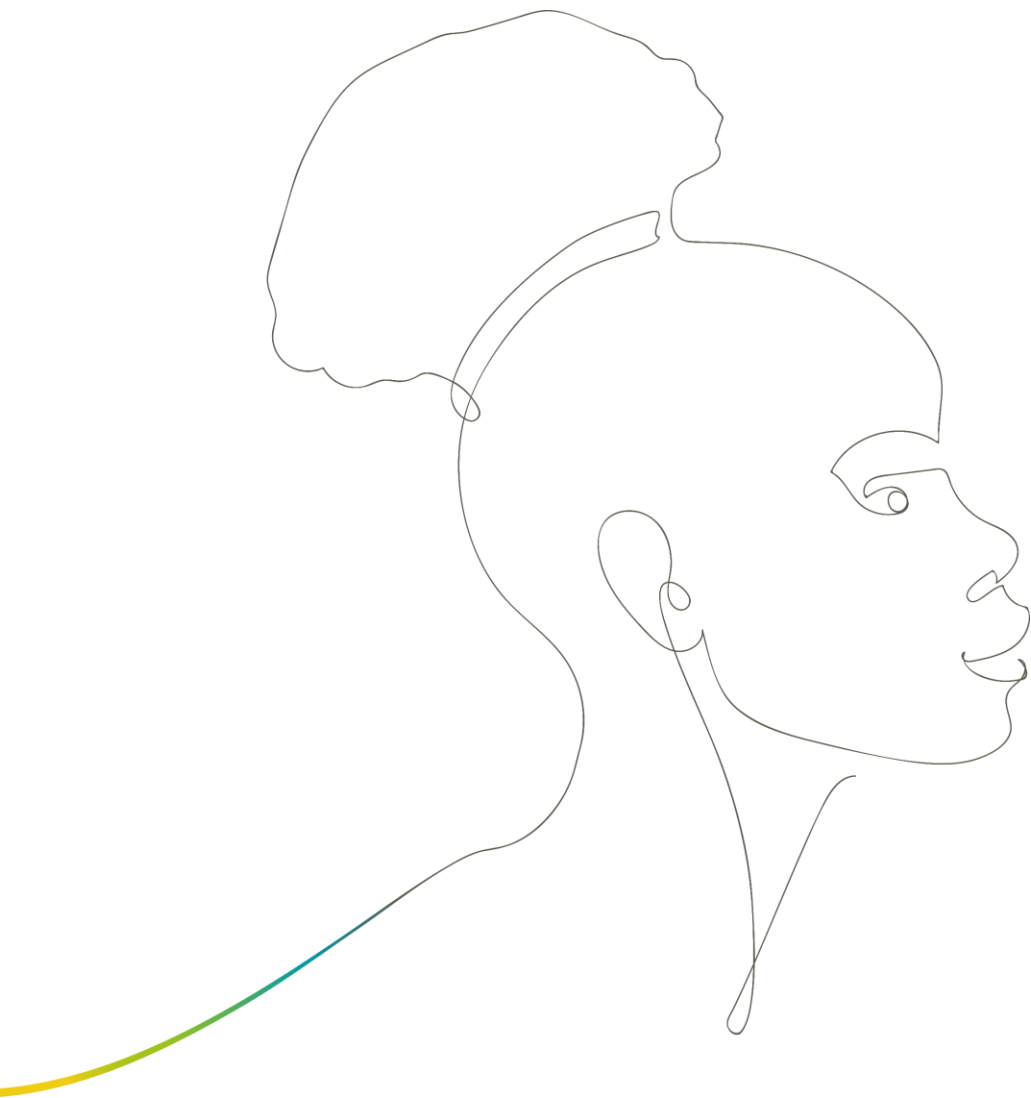


Liste des rapports spéciaux

16^{ème} à la 31^{ème} résolutions

9 rapports spéciaux ont été mises à disposition :

- ▶ Rapport sur la réduction du capital – 16^{ème} résolution.
- ▶ Rapport de délégation globale – plusieurs propositions de délégation – 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} résolutions.
- ▶ Proposition de délégation avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies) – 21^{ème} résolution.
- ▶ Proposition de délégation avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques ou financiers – 22^{ème} résolution.
- ▶ Proposition de délégation au conseil d'administration avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire – 25^{ème} résolution.
- ▶ Proposition de délégation au conseil d'administration d'attribution d'options de souscription ou achat d'actions - 26^{ème} résolution.
- ▶ Proposition de délégation au conseil d'administration d'attribution d'actions gratuites - 27^{ème} résolution.
- ▶ Proposition de délégation au conseil d'administration d'émission de BSA - 28^{ème} résolution.
- ▶ Proposition d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan épargne entreprise - 31^{ème} résolution.



Résolutions soumises au vote des actionnaires

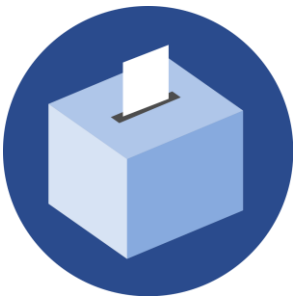
- 15 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 17 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire





Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

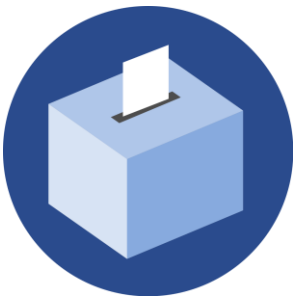




PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

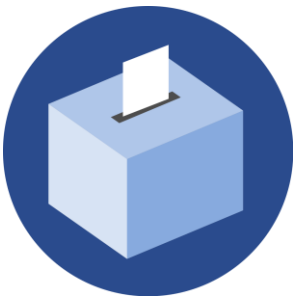
Cette résolution est adoptée avec 99,15 % des votes exprimés



DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

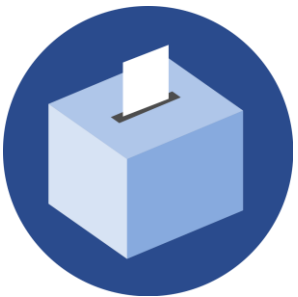
Cette résolution est adoptée avec 99,15 % des votes exprimés



TROISIEME RESOLUTION

Affectation des résultats
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

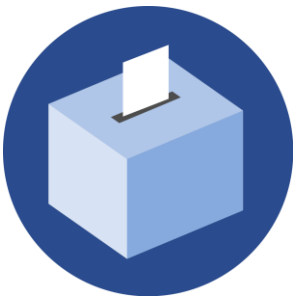
Cette résolution est adoptée avec 99,03 % des votes exprimés



QUATRIEME RESOLUTION

Constatation de la reconstitution
des capitaux propres

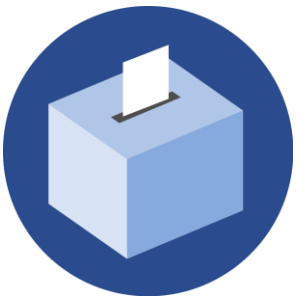
Cette résolution est adoptée avec 98,47 % des votes exprimés



CINQUIEME RESOLUTION

Examen des conventions visées aux articles L. 225-38
et suivants du code de commerce

Cette résolution est adoptée avec 98,33 % des votes exprimés

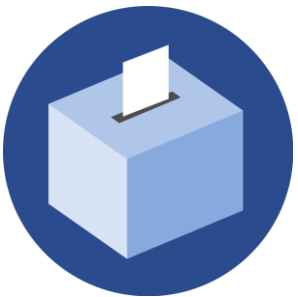


SIXIEME RESOLUTION

Vote sur les informations relatives à la rémunération 2024 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) mentionnées à l'article L. 22-10-9 du code de commerce

Cette résolution est adoptée avec 87,86 % des votes exprimés



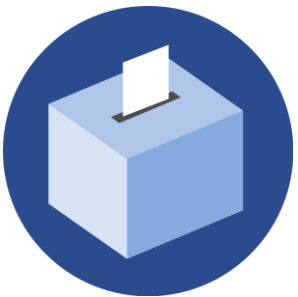


SEPTIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024 à Monsieur Gérard Soula au titre de Président du Conseil d'Administration

Cette résolution est adoptée avec 63,21 % des votes exprimés



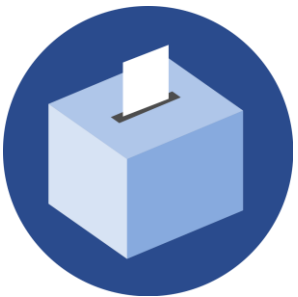


HUITIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024 à Monsieur Olivier Soula au titre de Directeur Général

Cette résolution est adoptée avec 85,93 % des votes exprimés



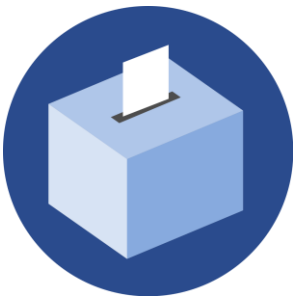


NEUVIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
(hors dirigeants mandataires sociaux) au titre de l'exercice 2025

Cette résolution est adoptée avec 87,75 % des votes exprimés

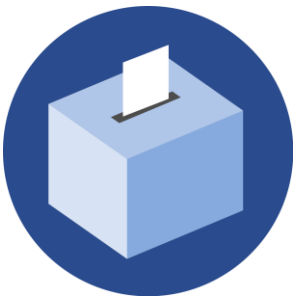




DIXIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du
Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025

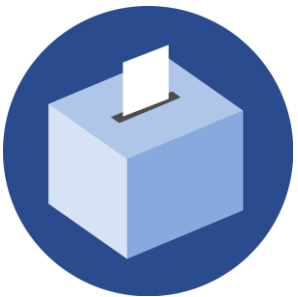
Cette résolution est adoptée avec 63,57 % des votes exprimés



ONZIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général
au titre de l'exercice 2025

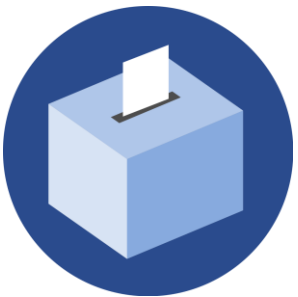
Cette résolution est adoptée avec 85,82 % des votes exprimés



DOUZIEME RESOLUTION

Ratification de la nomination à titre provisoire de
Madame Valérie Moumdjian en qualité d'administrateur

Cette résolution est adoptée avec 81,43 % des votes exprimés

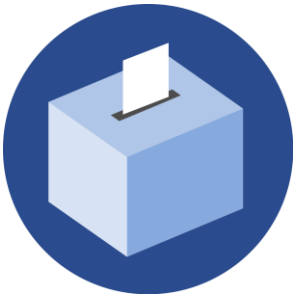


TREIZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Soula

Cette résolution est adoptée avec 97,14 % des votes exprimés

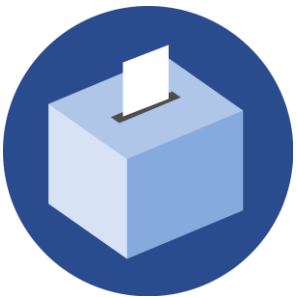




QUATORZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de
Madame Ekaterina Smirnyagina

Cette résolution est adoptée avec 97,67 % des votes exprimés



QUINZIEME RESOLUTION

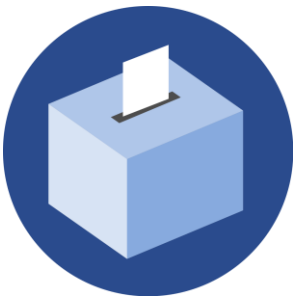
Autorisation à donner au conseil d'administration en vue
de l'achat par la Société de ses propres actions

Cette résolution est adoptée avec 98,89 % des votes exprimés



Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire



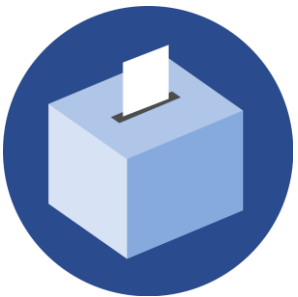


SEIZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

Cette résolution est adoptée avec 98,30 % des votes exprimés

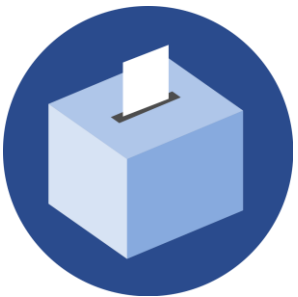




DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Cette résolution est adoptée avec 88,40 % des votes exprimés

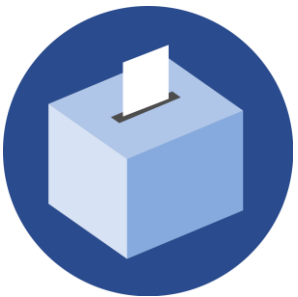


DIX-HUITIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier)

Cette résolution est adoptée avec 86,38 % des votes exprimés



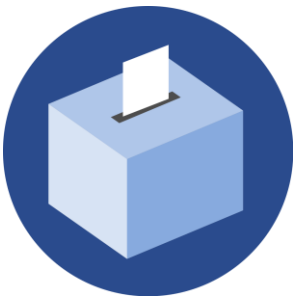


DIX-NEUVIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et offre au public

Cette résolution est adoptée avec 85,74 % des votes exprimés

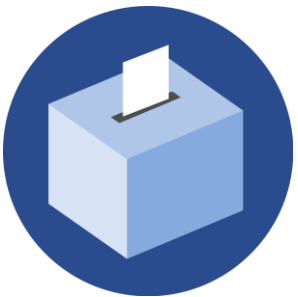




VINGTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital, dans la limite de 30 % du capital, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées – délégation au conseil d'administration du pouvoir de les désigner

Cette résolution est adoptée avec 85,66 % des votes exprimés

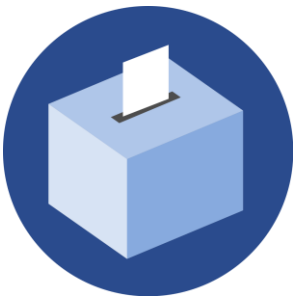


VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies)

Cette résolution est adoptée avec 85,73 % des votes exprimés



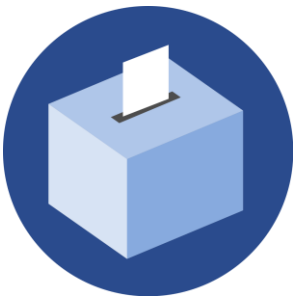


VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques ou financiers)

Cette résolution est adoptée avec 86,30 % des votes exprimés



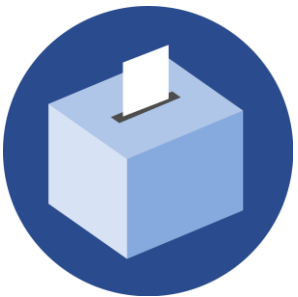


VINGT-TROISIEME RESOLUTION

Délégation au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations susvisées

Cette résolution est adoptée avec 86,53 % des votes exprimés



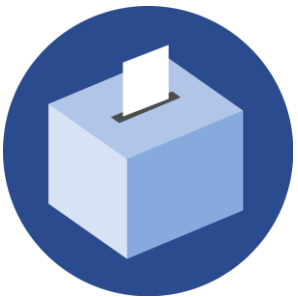


VINGT-QUATRIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu
des délégations susvisées

Cette résolution est adoptée avec 97,28 % des votes exprimés



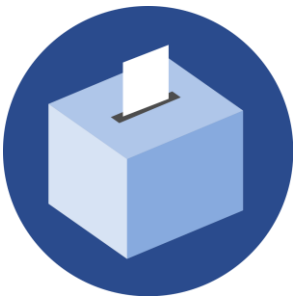


VINGT-CINQUIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire

Cette résolution est adoptée avec 86,12 % des votes exprimés



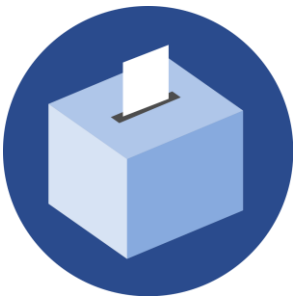


VINGT-SIXIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Cette résolution est adoptée avec 86,71 % des votes exprimés



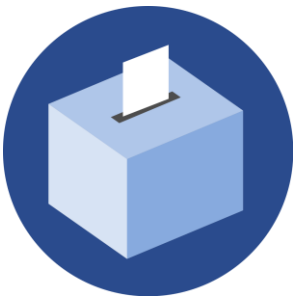


VINGT-SEPTIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Cette résolution est adoptée avec 86,80 % des votes exprimés



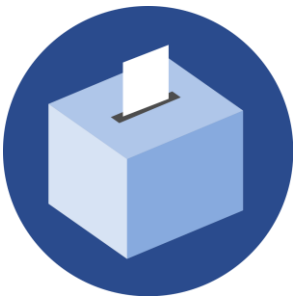


VINGT-HUITIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons, (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales, ou (iii) de membres de tout comité que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place

Cette résolution est adoptée avec 86,59 % des votes exprimés



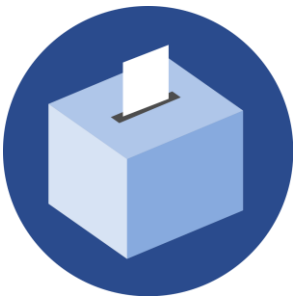


VINGT-NEUVIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des vingt-sixième, vingt-septième et vingt-huitième résolutions

Cette résolution est adoptée avec 97,27 % des votes exprimés



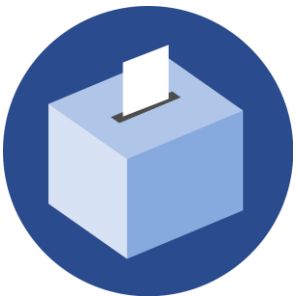


TRENTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Cette résolution est adoptée avec 97,07 % des votes exprimés



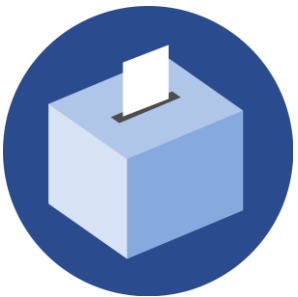


TRENTE-ET-UNIEME RESOLUTION

Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe

Cette résolution est adoptée avec 96,09 % des votes exprimés





TRENTE-DEUXIEME RESOLUTION

Modification de l'article 12 des statuts afin de le conformer
aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires

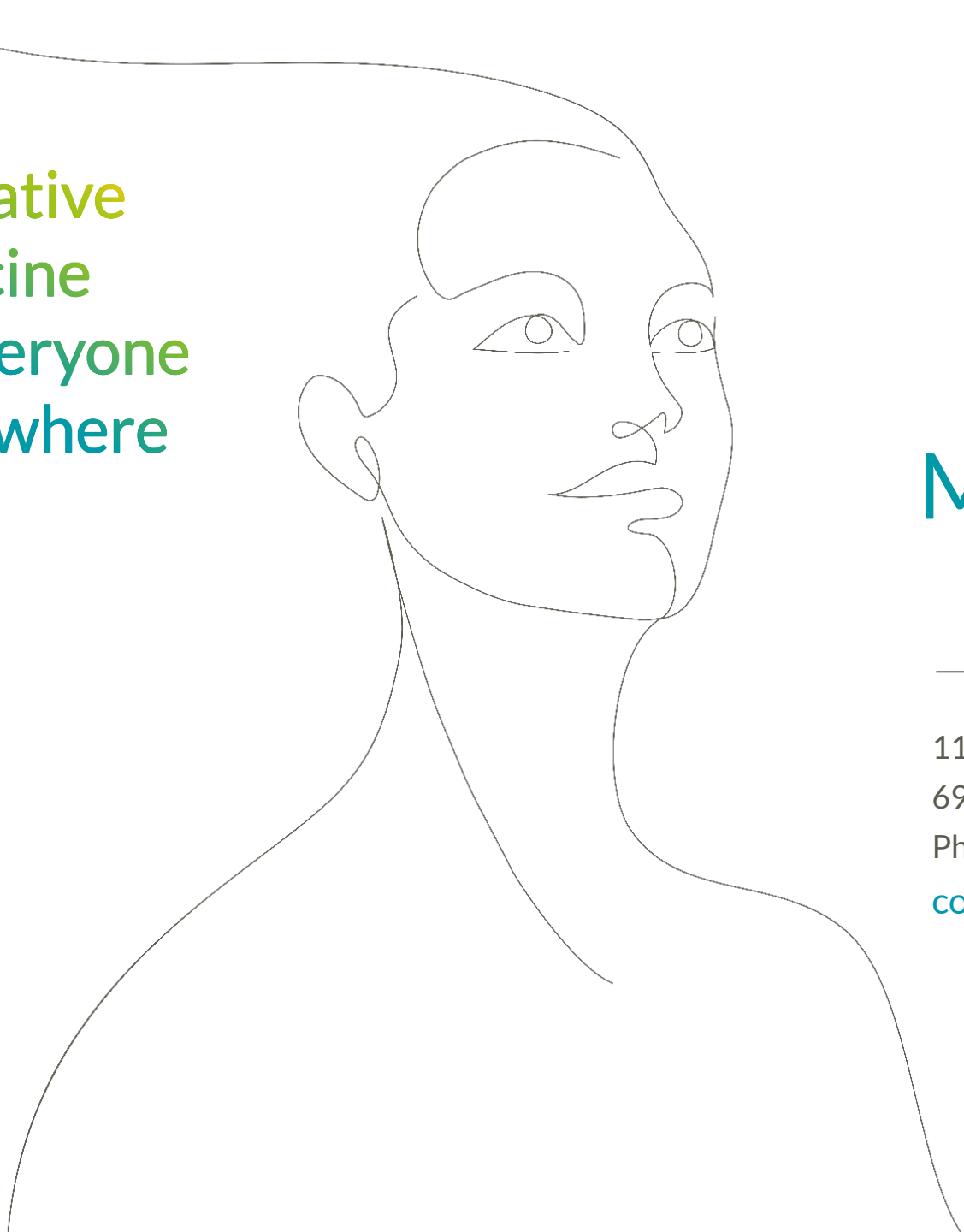
Cette résolution est adoptée avec 98,35 % des votes exprimés



Questions - Réponses

Pour les personnes présentes

Innovative
Medicine
for everyone
everywhere



Merci de votre intérêt

115 avenue Lacassagne
69003 Lyon – FRANCE
Ph.:+33 4 72 610 610
contact@adocia.com

